



Groupe de travail Activation sociale

17/10/2014



Ordre du jour

- Débriefing du colloque du 10 octobre 2014 relatif à l'activation sociale des bénéficiaires du CPAS
- Les nouveautés de l'accord du gouvernement fédéral
- Modalités de recrutement de nouveaux membres du groupe de travail activation sociale
- Divers

Débriefing du colloque du 10 octobre 2014 relatif à l'activation sociale des bénéficiaires du CPAS

Programma

- 8u45 – Onthaal
- 9u15 – Inleiding door Julien Van Geertsom, Voorzitter van de POD Maatschappelijke Integratie, Armoedebestrijding, Sociale Economie en grootstedenbeleid
- 9u45 – « Het concept van sociale activering » – Pascal Tuteleers - Lector sociaal werk (Hogent/FMW)
- 10u15 – « Sociale activering, een federale bevoegdheid & what else ? » - Vanessa De Greef – Assistente Centre de droit public de l'Université Libre de Bruxelles
- 10u45 – Kanttekeningen bij sociale activering: over uitstroom uit de bijstand en 'disconnectedness' – Sarah Carpentier - PhD student
- 11u15 – « Mijlpalen en valkuilen van sociale activering » - Abraham Franssen - Socioloog, Professor l'Université Saint-Louis, Bruxelles
- 11u45 – 12u30 – Debat vraag/antwoord
- 12u30 tot 14u00 – Lunch
- 14h00 tot 15h00 – Workshops :
 - Workshop n°1 : Vrijwilligerswerk of verplichte gemeenschapsdienst ?
 - Workshop n°2 : Geïndividualiseerde projecten voor maatschappelijke integratie (GPMI) sociale activering?
 - Workshop n°3 : Sociale activering, voor welke doelgroep ?
 - Workshop n°4 : De link tussen professionele en sociale activering
- 15u00 tot 15u10 – Artistiek intermezzo « Stemagnifique », een productie MET-X
- 15u10 – Politiek debat
- 15u45 – Conclusies van de dag door Julien Van Geertsom, Voorzitter van de POD Maatschappelijke Integratie, Armoedebestrijding, Sociale Economie en grootstedenbeleid
- 16u00 – Afsluitende drink

Débriefing du colloque du 10 octobre 2014 relatif à l'activation sociale des bénéficiaires du CPAS

Academici

- Pascal Tuteleers
 - lector sociaal werk aan de Hogent en gewezen veld werker
 - Concept
 - link met armoedebestrijding en sociale uitsluiting
 - Spanning (en geen tegenstelling) ts arbeidsmarktgerichte en sociale activering
 - Zorg en ontmoeting essentieel onderdeel van sociale activering
 - trampolinemodel
- Vanessa De Greef
 - assistante au centre de droit public de l'ULB
 - évolutions du cadre institutionnel (surtout dans le cadre de la mise en œuvre de la sixième réforme de l'Etat) et également des alternatives au travail.
 - réflexion globale sur l'évolution des dispositifs d'activation sociale à l'égard de tous les bénéficiaires, et spécifiquement à l'égard des bénéficiaires les plus éloignés du marché du travail.
 - Wettelijk kader is aangewezen om uniforme toepassing te garanderen (égalité de droits)
 - Wet biedt mogelijkheden: délais de réflexion de 5 jours avant de signer PIIS, begunstigde kan zich laten bijstaan

Débriefing du colloque du 10 octobre 2014 relatif à l'activation sociale des bénéficiaires du CPAS

- Sarah Carpentier
 - Doctoraatsstudente aan het Centrum voor Sociaal Beleid Herman Deleeck
 - resultaten rond 'duur tot uitstroom' en inzoomen op het concept van duurzaamheid.
 - Lange periode in de bijstand vermindert de kans op uitstroom
 - fenomeen van 'disconnectedness' (een term die verwijst naar personen die geen inkomen hebben uit arbeid noch uit uitkeringen) vanuit het perspectief van sociale insluiting.
 - Om begunstigden te stimuleren moet men het traject valoriseren en niet het resultaat van het traject
- Abraham Franssen
 - Sociologue et Professeur à l'Université Saint-Louis, Bruxelles.
 - 42% van de deelnemende OCMW's verklaarden dat om leefloon te behouden er iets in ruil mag gevraagd worden
 - Afhankelijk van geografische zone en grootte van het OCMW zijn er verschillen
 - Niet genoeg middelen om structureel beleid te voeren
 - Samenwerkingsverbanden zijn essentieel

Débriefing du colloque du 10 octobre 2014 relatif à l'activation sociale des bénéficiaires du CPAS

Conclusies

- Brede consensus definitie, voor sommigen eindpunt, vrijwilligheid moet bewaakt worden
- Sociale activering basisopdracht van OCMW's
 - Art. 33 Grondwet
 - RMI wet
- Vrijwilligerswerk verplichten = contradictie in terminis

Débriefing du colloque du 10 octobre 2014 relatif à l'activation sociale des bénéficiaires du CPAS

- GPMI
 - Goed instrument voor begeleiding op maat
 - Te vrijblijvend is niet altijd in het belang van de begunstigde
- Ocmw's hebben nood aan ondersteuning
 - Fonds sociale activering
 - Eventuele heroriëntering clusters en VST
- Belang van Evidence based werken

Débriefing du colloque du 10 octobre 2014 relatif à l'activation sociale des bénéficiaires du CPAS

- Geen tegenstelling – tussen arbeidsmarktgerichte en sociale activering, etappes
- Belang van partnerschappen
- Federale bevoegdheid: recht op maatschappelijke integratie (Organieke wet + RMI wet)
- Doelgroep: idealiter voor iedereen aangezien grondwettelijk recht, indien toch focus dan op meest gemotiveerden

Les nouveautés de l'accord de gouvernement fédéral

Monsieur Willy Borsus Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de ***l'Intégration sociale***



Monsieur Jan Jambon Vice-premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé des ***Grandes Villes***



Les nouveautés de l'accord de gouvernement fédéral



Monsieur Bart Tommelein Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la ***fraude sociale***



Madame Elke Sleurs Secrétaire d'Etat à la ***Lutte contre la pauvreté***

Les nouveautés de l'accord de gouvernement fédéral



Monsieur Alexander De Croo Vice-Premier Ministre et Ministre de la Coopération au développement, de ***l'Agenda numérique***, des Télécommunications et de la Poste

Les nouveautés de l'accord de gouvernement fédéral

- Sur le plan institutionnel : appliquer la 6ème réforme de l'Etat
- Le gouvernement s'efforcera de faciliter la collaboration entre les services publics fédéraux et régionaux compétents en matière d'emploi et les CPAS, afin d'éliminer au maximum les obstacles à l'emploi pour les bénéficiaires d'une allocation de chômage, d'une indemnité d'incapacité de travail ou d'invalidité ou d'une allocation sociale. L'activation reste le fer de lance de la politique de lutte contre la pauvreté
- Le système d'exonération socio-professionnelle sera optimisé, sur la base d'une évaluation, afin de favoriser l'insertion professionnelle et éviter les pièges à l'emploi

Les nouveautés de l'accord de gouvernement fédéral

- Le Projet individualisé d'Intégration sociale sera élargi, en concertation avec le secteur, à d'autres bénéficiaires de l'intégration sociale et de services. Un trajet clair vers plus d'autonomie y sera défini de commun accord et des moments d'évaluation seront prévus
- La lutte contre la pauvreté est une tâche prioritaire des autorités locales et des CPAS. Le gouvernement reconnaît les CPAS et les autorités locales dans leur rôle en tant que coordinateur de la pauvreté au niveau local. Le gouvernement continuera donc à garantir son soutien aux CPAS. L'augmentation éventuelle du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration découlant de nouvelles réformes socio-économiques aura pour conséquence que les CPAS recevront des moyens de compensation supplémentaires. A cet effet, les budgets correspondants seront convertis en un relèvement du taux de remboursement du revenu d'intégration

Les nouveautés de l'accord de gouvernement fédéral

- En concertation avec le secteur, les modalités permettant une harmonisation et une simplification des différentes sources de financement en termes de frais administratifs et de suppléments supérieurs au taux de remboursement en vue d'une plus grande transparence, d'une simplification et d'une réduction des charges administratives pour les CPAS.
- Le gouvernement fédéral fournira aux autorités locales, par le biais d'une adaptation de la réglementation, de nouveaux moyens d'intégration sociale et sociétale leur permettant d'organiser, au sein des PIIS, un service communautaire pour les bénéficiaires du revenu d'intégration. L'initiative du bénéficiaire sera respectée au maximum, l'objectif étant une réintégration sociétale et/ou professionnelle progressive. De cette manière, la cohésion sociale est renforcée, des opportunités sont créées et des compétences sociales développées.

Les nouveautés de l'accord de gouvernement fédéral

- Le gouvernement étudiera les modalités permettant de mieux stimuler les CPAS par des incitants positifs dans le but de consentir davantage d'efforts et, partant, d'aider les bénéficiaires du revenu d'intégration à trouver plus facilement un travail durable et une intégration sociale.
- L'autorité étudiera les modalités lui permettant de favoriser, de concert avec les communautés et la société civile, l'inclusion numérique, tant sur le plan de l'accessibilité et de l'accès que sur le plan de l'utilisation des TIC dans la vie quotidienne. On encouragera les opérateurs à proposer une offre de base accessible au plus grand nombre. Le service universel évite l'exclusion et il connaîtra une évolution parallèle à celle des besoins et technologies en matière de télécommunications.

Les nouveautés de l'accord de gouvernement fédéral

- Proposition de réorganisation de l'administration fédérale à soumettre au Conseil des Ministres : efficacité accrue et meilleur service aux citoyens
- Tenir compte des compétences transférées vers les entités fédérées
- La suppression des SPP est proposée

Modalités de recrutement de nouveaux membres du groupe de travail activation sociale

Profil ?

Ouvert aux partenaires de la société civile ?

Idées ?



Divers